

DG/2006/008
Original : français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Discours
de
M. Koïchiro Matsuura

Directeur général
de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)

à l'occasion de la cérémonie de signature
de l'accord de coopération entre l'UNESCO et l'Union africaine

Khartoum, le 23 janvier 2006

Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être ici à Khartoum, aux côtés d'un grand ami de l'UNESCO, Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine, pour procéder à la signature de l'accord de coopération entre nos deux organisations.

Monsieur le Président, comme vous le savez, la coopération de l'UNESCO avec l'Afrique est une longue tradition, aussi bien au plan bilatéral que multilatéral. Sur ce dernier plan, nous sommes aujourd'hui aux côtés de l'Union africaine, organisation d'intégration régionale et expression accomplie du nouveau leadership africain, comme nous avons été hier aux côtés de l'OUA, organisation de coopération intergouvernementale.

Dès le lancement de l'Union africaine et de son programme, le NEPAD, l'UNESCO a revisité ses programmes et sa stratégie en vue de les adapter à cette nouvelle réalité, pour aider les Etats d'Afrique à mettre en oeuvre les objectifs et priorités de l'Union africaine. C'est ainsi que depuis 2003, nous avons accompagné la Commission de l'Union et le Secrétariat du NEPAD pour la réalisation des deux agendas que sont l'éducation et la culture, qui trouvent aujourd'hui à Khartoum une consécration, du fait de la haute priorité dont elles sont investies par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

Au mois de mai dernier, vos collaborateurs et mes collègues avaient procédé à la révision du texte qui nous liait à l'OUA, pour l'actualiser.

Nous n'avons cependant pas eu besoin d'attendre la formalisation de cet Accord pour poursuivre et intensifier notre coopération. C'est ainsi que nous avons été tour à tour à vos côtés à Alger, en avril dernier, pour la Conférence des Ministres de l'éducation ; à Dakar, en septembre, pour la conférence des Ministres chargés des sciences et de la technologie ; à Nairobi, en décembre, pour la conférence des Ministres de la culture ; et à Addis Abeba, il y a quelques jours, pour la conférence extraordinaire des Ministres de l'éducation.

Monsieur le Président,

Il est très symbolique de procéder à la signature de cet Accord ici à Khartoum, au Soudan, pays qui vient de mettre fin, par la négociation, à vingt années de conflit armé, et qui invite aujourd'hui la communauté internationale à lui apporter sa solidarité pour la consolidation de la paix et pour appuyer ses propres efforts de reconstruction.

Cet Accord permettra, j'en suis convaincu, de mieux cibler, notre coopération avec la Commission elle-même, mais également avec les organisations régionales et sous-régionales africaines. C'est ainsi d'ailleurs que nous venons de procéder à la signature d'un accord de coopération avec le COMESA, et que nous donnerons prochainement un cadre juridique à notre coopération avec l'IGAD, la CEEAC et l'EAC. En effet, Monsieur le Président, comme vous, nous restons convaincus que le développement de l'Afrique passera par l'intégration sous-régionale et régionale ou ne sera pas. C'est pourquoi nous sommes particulièrement intéressés par les efforts que vous déployez en vue de la rationalisation de la coopération avec les communautés économiques régionales.

De même, il me semble que nous devons accorder, dans la mise en œuvre de cet accord, une attention particulière à la coordination de nos actions en matière de stratégies d'assistance aux pays en situation de post-conflit. A cet égard, il m'apparaît crucial de fédérer, dans une approche intégrée, toutes les initiatives de bonne volonté.

Monsieur le Président,

Permettez-moi pour conclure de vous féliciter pour tout le travail accompli sous votre impulsion. Les nouvelles structures de l'Union africaine que sont le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, le Parlement panafricain, le Conseil de paix et de sécurité, le Tribunal africain des droits de l'homme et des peuples et le Conseil économique, social et culturel vous doivent beaucoup. Ces institutions et organes permettront à n'en pas douter de renforcer, dans tous les domaines, le processus d'intégration régionale ainsi que les positions de l'Afrique sur la scène internationale.

Soyez convaincu, Monsieur le Président, que l'engagement de l'UNESCO pour l'Afrique est un engagement de toujours.

Je vous remercie de votre attention.